VIARD Jacques

21 ans

Né le 26 mai 1938 à Éturqueraye
Domicilié à Brestot
Mécanicien
Célibataire

Médaille commémorative des opérations de sécurité et de maintien de l'ordre en Afrique du Nord avec agrafe « Algérie »

Mort pour la France **1959**

Du 11 au 14 février 1958, Jacques Viard participe aux opérations de sélection. Il travaille comme mécanicien chez le garagiste de Rougemontiers quand il est appelé à l'activité militaire, le 2 juillet et affecté au centre d'instruction de l'arme blindée cavalerie. Le 5 juillet, il embarque à Marseille et débarque à Alger le lendemain.
Le 25 octobre, il obtient son certificat pratique de conducteur. Le 1er novembre, il est affecté au **12e régiment de chasseurs d'Afrique[1].**

Le 21 janvier 1959, à 8 h 45, à M'Sila, une patrouille du 3e peloton du 3e escadron du 12e régiment de chasseurs d'Afrique reçoit pour mission d'escorter quatre camions de matériaux pour la section administrative spécialisée. Le convoi arrive à 12 h 30 à Ain-Hamaine où l'équipage se restaure dans la caserne de la gendarmerie mobile. Après une courte pause, le convoi reprend la route du retour. À 16 h 30, la colonne d'half-tracks s'arrête au poste du 2e escadron à Hamman-Dalaa. Le sous-lieutenant demande à son personnel de se mettre au repos et d'enlever les chargeurs des armes. À 16 h 35, un coup de feu éclate. Le conducteur Jacques Viard est retrouvé devant le marchepied de son véhicule, la tête transpercée d'une balle. Transporté par hélicoptère sur l'hôpital militaire de Sétif, il décède pendant le trajet à 17 h 33[2].

Il repose au cimetière de Brestot.
Inscrit sur le monument aux morts de Brestot.

[1] SHD, CAPM, bureau des correspondances, section des correspondances particulières, ESS, matricule 58-270-0118.
[2] *Idem,* rapport du lieutenant-colonel Du Chêne, commandant le 12e régiment de chasseurs d'Afrique, relatif à l'accident mortel survenu le 21 janvier 1959 au Hamman-Dreat (M'Sila).